



# OPL

## ORGANISATION PROTESTANTE POUR LE LOGEMENT

Association Loi de 1901  
Rattachée à la Fédération Protestante de France

Septembre 2010

### A qui s'adresse l'OPL ?

- Aux associations de vingt salariés et plus, assujetties à l'Action Logement, ex 1% logement .
- Aux Eglises, Institutions, Mouvements protestants ainsi qu'à leurs membres

### Pourquoi adhérer et cotiser à l'OPL ?

- Pour bénéficier d'une valorisation optimale de son versement à l'Action Logement et d'un service personnalisé pour ses salariés

Etre adhérent à l'OPL, c'est être « client » du collecteur Action Logement ASTRIA, bénéficiaire du regroupement et de la mutualisation des versements des adhérents sur le seul compte de l'OPL et valoriser au maximum sa participation à l'effort de construction tant pour ses salariés que pour ceux des autres adhérents.

Par l'importance de son compte chez ASTRIA, l'OPL est un interlocuteur privilégié entre ce collecteur et les salariés. De ce fait et grâce au suivi personnalisé des dossiers, l'OPL permet de faciliter la résolution de problèmes de logement difficiles.

- Pour participer à une solidarité protestante dans le secteur du Logement

Etre cotisant à l'OPL c'est verser chaque année une cotisation à l'association et en devenir membre, pour apporter sa contribution dans le secteur du logement social pour les salariés du monde protestant (dont les pasteurs) et pour les jeunes.

L'OPL fonctionne grâce au bénévolat, aux cotisations et à l'aide matérielle de la Fédération protestante de France (local et charges afférentes).

La poursuite de l'activité de l'OPL dépend donc du versement des cotisations de ses membres (adhérents au titre de l'Action Logement), d'autres partenaires qui en tirent également bénéfice, ainsi que de tous ceux qui veulent soutenir son action dans le secteur du logement social.

### L'organisation protestante pour le logement – OPL -

Créée il y a plus de 50 ans (1958), quelques années après la mise en place du 1% patronal (décret du 9 août 1953 instituant, pour les entreprises du secteur privé non agricole, une participation à l'effort de construction). A cette époque, l'OPL a contribué de façon importante à l'effort de construction, en faveur des protestants.

Actuellement, l'OPL est devenue une interface entre d'une part les employeurs et leurs salariés et d'autre part le collecteur ASTRIA, qui gère les fonds recueillis. Par ailleurs, elle travaille à apporter sa contribution dans le secteur du logement social.

**Faites connaître l'OPL autour de vous**  
**Soutenez son action en versant une cotisation**  
**Personnes morales = 60 €**  
**Personnes physiques = 20 €**

# Six bonnes raisons d'adhérer à l'OPL

Pour les associations de 20 salariés et plus

**1. Savez-vous que la collecte des versements Action Logement sur le compte de l'OPL 17679 chez ASTRIA est de 250.000 euros en 2009 ?**

L'OPL regroupe 42 employeurs associatifs. Son budget « Prêt » pour l'année 2009 est de 40.000,00 €. Il correspond à environ 17% de la collecte des versements et permet d'obtenir une dizaine de prêts à l'accession à la propriété.

Vingt familles ont obtenu un logement locatif social.

**2. Savez-vous que si votre versement est de 20.000 euros, vous êtes à la limite de pouvoir faire bénéficier un seul de vos salariés d'un prêt à l'accession dans la zone géographique la moins chère ?**

Si votre versement est de 2.000 voire même 10.000 euros, il est d'avance perdu... tout au moins en ce qui concerne un prêt à l'accession à la propriété.

(Comme l'explique le point 1, ce n'est que le sixième environ de votre versement qui est utilisable par vous-même).

**3. Savez-vous qu'un versement non utilisé dans l'année est perdu pour vous ?**

En effet, l'Etat récupère les versements non utilisés dans l'année, quelle qu'en soit la raison.

**4. Savez-vous que vous pouvez joindre votre versement à celui d'autres employeurs, pour qu'il devienne utilisable ?**

Pour ne pas perdre le bénéfice de votre versement (pour vos salariés ou d'autres salariés), vous pouvez le joindre à d'autres versements dans le cadre de l'OPL. Ainsi, en versant votre participation à l'effort de construction chez ASTRIA sur le compte de l'OPL, votre contribution sociale sera valorisée, du fait du regroupement et de la mutualisation des fonds.

**5. Savez-vous que l'OPL regroupe des associations protestantes, et en particulier des Institutions, des Œuvres, des Mouvements et des Eglises ?**

C'est donc une solidarité protestante qui est mise en œuvre à travers l'OPL, au bénéfice des salariés et des pasteurs.

**6. Savez-vous que les salariés utilisent beaucoup l'OPL ?**

A l'OPL, ils trouvent un accueil personnalisé et une écoute attentive et compétente dans le secteur du logement social. Les dossiers de demandes de prêts ou de logements locatifs sont étudiés et montés au mieux avec les salariés avant d'être adressés à ASTRIA.

De plus, l'OPL bénéficie d'un accès direct aux dossiers ASTRIA grâce à une connexion intranet, qui permet un suivi régulier des dossiers.

**Adhérer à l'OPL, c'est valoriser au mieux  
son versement Action Logement, au sein du monde protestant**

# - L'OPL Action Logement avec ASTRIA -

**Astria** : Organisme collecteur 1 square Chaptal 92309 Levallois Perret cedex  
Site web : [www.astria.com](http://www.astria.com) Tel = 01 57 77 50 00.

## ➤ Services offerts aux salariés des associations « clientes » d'ASTRIA\*

### 1. Service locatif : DEMANDE de LOGEMENT

Possibilité de déposer une demande de logement social auprès de l'OPL pour la région parisienne ou de l'antenne ASTRIA régionale pour toutes les autres régions : demander un formulaire « demande de logement locatif » à l'OPL ou à ASTRIA et le renvoyer dûment rempli à l'OPL, accompagné des photocopies de l'avis d'imposition de l'année N-2, du dernier bulletin de salaire, de la dernière quittance de loyer des personnes indiquées sur la demande.

### 2. Prêts à l'accession à la propriété : neuf ou ancien

Possibilité de déposer une demande de prêts pour acheter un terrain, une maison, un appartement ou construire une maison, sous réserve que ce soit **une première accession à la propriété**. Seuls les prêts pour l'achat d'un bien immobilier ancien sans travaux (montant des travaux de rénovation inférieur à 25% du prix de l'achat du bien) sont soumis à un plafond de ressources.

Les prêts sont accordés jusqu'à épuisement du budget de l'OPL, soit de 40 000,00 € environ en 2009.

ASTRIA-Conseil a des spécialistes au service du financement global de votre projet.

### 3. Aides LOCA-PASS :

- L'avance LOCA-PASS (à 0%) pour financer le dépôt de garantie.

- La garantie LOCA-PASS : une caution gratuite loyer et charges

### 4. Service ASTRIA MOBILITE :

MOBILI-PASS= Réservé aux salariés qui doivent changer de résidences principale pour des raisons professionnelles. (1 600 € ou 3 200 €).

MOBILI-JEUNES = Une aide à l'accès au logement meublé des jeunes prenant un emploi nécessitant une mobilité.

### 5. Le PASS-GRL : Garantie des Risques Locatifs

La GRL est un outil d'assurance "Impayé de Loyer" au service du bailleur et de son locataire alliant assurance et suivi social.

### 6. Résidences Temporaires (maxi 24 mois) :

Des logements temporaires meublés avec services destinés aux jeunes salariés (maxi 32 ans) sur Paris et Ile de France.

## ➤ Services offerts à tous les salariés :

Paragraphes 3 à 6 (ci-dessus).

**Dans tous les cas, l'OPL assure  
un accompagnement personnalisé du salarié et un suivi régulier de son dossier.**

## - L'OPL-JEUNES -

**Le réseau OPL-Jeunes** regroupe, depuis 2002, des responsables de foyers protestants de jeunes et d'autres associations du secteur social (Fédération de l'Entraide Protestante, Centre d'Action Sociale Protestant, Eglises, etc.). Il est un lieu de rencontre et d'échanges (informations, aspects pratiques et autres données) dans un partenariat le plus large possible pour faciliter l'accès des jeunes à un logement (en Ile-de-France).

Dans le cadre de l'OPL Jeunes, **les Foyers protestants** réfléchissent sur la façon de conserver de nos jours leur spécificité « protestante » tant au niveau de l'accueil, du projet de vie, de la communication, de l'animation, de la réflexion spirituelle et citoyenne, que de l'ouverture sur l'extérieur. Pour les jeunes, le passage dans un foyer doit rester comme une période importante et marquante dans leur vie.

Chaque année, un dépliant « **Informations utiles pour la recherche de logements par les jeunes** » est mis à jour et édité. Ce document fait le point sur les lieux d'accueil, les sites internet, les guides, les bonnes pistes de recherche sur le terrain et les adresses utiles, notamment en Ile-de-France. Apprécié par les jeunes (dans les foyers en particulier), ce document peut être demandé à l'OPL, qui l'enverra par courrier postal ou électronique.

## - L'OPL-SOLIDARITE LOGEMENT-

### Une chaîne de solidarité du propriétaire au locataire

#### De quoi s'agit-il ?

- ❖ Trouver, en s'appuyant sur le réseau des entraides locales de paroisses, des propriétaires de logements vacants

#### Pourquoi ?

- ❖ Faciliter, en concertation avec des associations spécialisées, la relation locative entre propriétaires et locataires

#### Avec qui ?

- ❖ Les entraides locales des paroisses et leurs correspondants
- ❖ Les associations : accompagnement social, gestion locative, chantiers d'insertion
- ❖ Les fondations : dons et legs

## Un pari réaliste porteur d'espoir

**Tous, ensemble, nous cherchons les moyens d'interpeller le monde protestant face à la crise du logement qui ne peut nous laisser indifférents.**

#### Contact

**OPL** 47 rue de Clichy 75311 Paris Cedex 09  
☎ 01 45 26 68 33 - ✉ OPL@UNACERF.ORG  
CCP : 17 362 58 T 020 PARIS